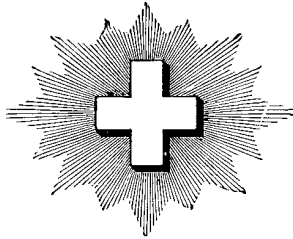


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 31784

19 octobre 1904, 7 h. p.

Classe 64

Henri Onésime STAUFFER, Ponts-de-Martel (Suisse).

Montre pour sports.

L'objet de l'invention est destiné aux épreuves sportives telles que par exemple les courses de chevaux, d'automobiles, de vélocipèdes, de bateaux, courses à pied, etc.; il est plus spécialement destiné au starter de telles courses, c'est à dire à la personne chargée de donner le départ de la course dans certains pays qui, comme par exemple l'Angleterre, annonce la course par un coup de canon tonnant exactement 5 minutes avant le départ; dans ces conditions, il faut que le starter compte exactement 5 minutes au moyen d'une montre convenable à partir du coup de canon pour pouvoir donner le départ avec précision.

La montre qui fait l'objet de l'invention facilite grandement la tâche du starter; une forme d'exécution en est représentée au dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, en plan vue de chaque face dans les fig. 1 et 2, la fig. 3 étant une coupe partielle suivant la ligne A-B de la fig. 1.

La montre est à double face, c'est à dire qu'elle est munie sur chacune de ses faces d'un cadran; l'un *a*, fig. 1 et 3, possède une division principale *b* de 60 secondes avec une aiguille centrale chronographique *c* et une aiguille de compteur de minutes *d* se déplaçant au centre d'une division secondaire *e*, allant de 1 à 15,

tracée sur ledit cadran *a*; l'autre cadran *f*, fig. 2 et 3, possède également une division principale *g* en 60 secondes avec une aiguille centrale chronographique *h* solidaire du même axe que l'aiguille *c* et une aiguille de compteur de minutes *i* se déplaçant au centre d'une division secondaire en arc de cercle *k* allant de 0 à 5 minutes, tracée sur le cadran *f*; cette aiguille *i* est solidaire du même axe que l'aiguille *d* du cadran *a*, mais elle est fixée sur cet axe de telle façon qu'elle est placée sur la cinquième division de *k* lorsque l'aiguille *d* se trouve à son point de départ, soit sur la quinzième division de *e*.

Les aiguilles *c* et *d* du cadran *a* tournent naturellement en sens inverse des aiguilles *h* et *i* du cadran *f* lorsqu'on regarde l'un ou l'autre cadran.

Un mouvement de chronographe-compteur quelconque, placé dans la boîte *l* de la montre, actionne les quatre aiguilles dont les fonctions de mise en marche, d'arrêt et de remise à zéro sont commandées par la couronne *m* au moyen d'un mécanisme convenable quelconque tel que ceux connus et appliqués généralement dans les montres à chronographe-compteur.

Les aiguilles étant toutes dans leur position d'arrêt, prêtes au départ, c'est-à-dire les

aiguilles *c* et *h* étant au midi, sur la soixantième division, l'aiguille *d* étant sur la quinzième division et l'aiguille *i* sur la cinquième division, le starter observera le cadran *f* et, en entendant le coup de canon il appuiera sur la couronne pour mettre en marche les quatre aiguilles; dès que l'aiguille *i* arrivera au zéro, il donnera le signal du départ aux coureurs en arrêtant les aiguilles puis remettra immédiatement ces aiguilles en marche et, retournant la montre, il pourra suivre la course et faire éventuellement le contrôle nécessaire sur le cadran *a*.

L'approche de la cinquième minute après le coup de canon est signalée facilement au starter par la partie de la division *g*, laquelle, à partir de 11 secondes porte les divisions de $\frac{1}{5}$ en $\frac{1}{5}$ de seconde et tous les chiffres de 11 à 1.

Outre les divisions et les aiguilles décrites et représentées, une telle montre peut encore comporter sur l'un ou l'autre des cadrans ou même sur les deux, les divisions habituelles des heures et minutes avec la paire d'aiguilles usuelles correspondantes.

Les divisions principales des cadrans seront toujours tracées de 1 à 60; par contre les divisions secondaires correspondantes aux

aiguilles du compteur de minutes pourront différer.

Le mouvement de montre et son mécanisme de chronographe-compteur pourront être quelconques.

REVENDECATIONS :

- 1 Montre pour sports portant sur chacune de ses faces un cadran avec division principale en 60 secondes et aiguille chronographique correspondante, de même qu'une aiguille de compteur de minutes avec division correspondante, les deux aiguilles chronographiques étant, comme les deux aiguilles de compteur, solidaires du même axe, ces aiguilles étant conduites et commandées par un mouvement et un mécanisme de chronographe-compteur;
- 2 Une forme d'exécution de la montre pour sports revendiquée en principe ci-dessus, en substance comme décrite et représentée.

Henri Onésime STAUFFER.

Mandataire: A. MATHEY-DORET, Chaux-de-Fonds.

Fig. 1.

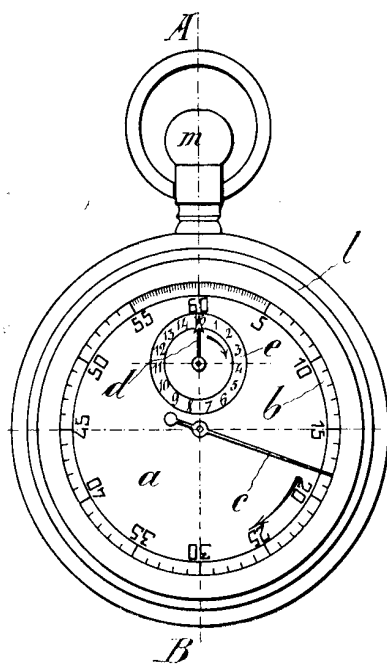


Fig. 2.

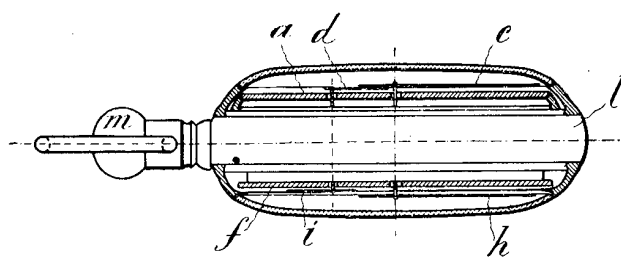
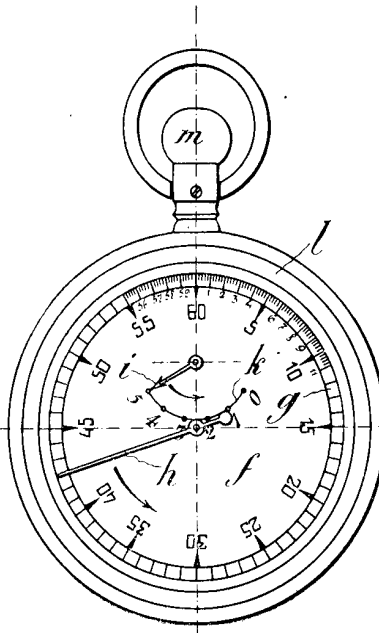


Fig. 3.